Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260709-D29_2026-DE

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Présents : 13
Procuration : 2
Suffrages exprimés : 15
Abstention : 0

Date de la convocation : 03.07.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN

Séance du 9 juillet 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 9 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ronan LE MENN, Maire.

Présents : Ronan LE MENN, Guénaëlle BLEUZEN, Ronan LE PALUD, Vincent SALIOU, Chantal PENNARUN, Christophe PENNANEACH, Sophie SALIOU, Denis LE GUILLOU, Pauline HENAFF, Aude LE CORRE, Julien CARPENTIER, Sandrine HELOU, Benoît CORNEC
Excusés : Sandra NUNEZ a donné pouvoir à Ronan LE MENN ; Jean-Luc PETILLON a donné pouvoir à Pauline HENAFF
Absent :
Madame Pauline HENAFF a été nommée secrétaire.

D_29_2026

Demande de subvention pour la réhabilitation énergétique de l'école et de la bibliothèque au titre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne »

Le décret éco-énergie tertiaire impose la rénovation énergétique des ensembles de bâtiments publics de plus de 1000 m^2. L'ensemble école et bibliothèque de Quéménéven a donc fait l'objet d'une étude globale visant à déterminer s'il était concerné par le décret.

Pour rappel, la commune a fait réaliser par l'entreprise Exoceth des audits énergétiques, qui ont permis de chiffrer des économies d'énergie réalisables et des montants de travaux estimatifs.

Le projet initial est le suivant :

Concernant l'école, le projet comprend des travaux d'isolation, le remplacement de menuiseries, d'équipements de chauffage et d'éclairage, l'installation d'un système de ventilation plus performant. Le contrat d'entretien des toitures a confirmé les travaux à réaliser tant pour l'amélioration énergétique que pour la salubrité du bâtiment, pour remédier aux défauts d'étanchéité qui avaient déjà été constatés et avaient causé des infiltrations d'eau récurrentes dans les salles de classe.

Concernant la bibliothèque, le contrat d'entretien des toitures a également permis d'identifier l'ampleur et l'urgence des travaux à réaliser pour l'amélioration énergétique mais aussi pour la sécurisation du bâtiment. La dégradation avancée de la toiture de la bibliothèque impose désormais une réfection globale de la couverture pour préserver l'intégrité du bâtiment. Le reste du projet concernant la bibliothèque comprend des travaux d'isolation, le remplacement de menuiseries et d'équipements de chauffage et d'éclairage, l'installation d'un système de ventilation plus performant.

Le projet de travaux retenu par la commune permet de réduire de 68% les consommations en énergie de l'école et d'au moins 47% les consommations en énergie de la bibliothèque municipale.

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260709-D29_2026-DE

Le maître d'œuvre Aunéa qui nous accompagne depuis janvier 2026 a produit un rapport diagnostic annonçant un budget nettement revu à la hausse, atteignant le million d'euros au lieu de 650 000 € envisagés au départ. La commune est donc en train de retravailler le projet avec le maître d'œuvre pour le ramener à 781 000 €.

Diverses subventions peuvent être obtenues et doivent être demandées pour financer ce projet. Certaines ont déjà été obtenues : Fonds Vert 2024 et DSIL 2024. La région, quant à elle, a réservé un budget de 130 000 € pour ce projet suite au dépôt par la commune d'une simple fiche projet. La demande complète a été déposée plus tard et doit être accompagnée d'une délibération.

Le plan de financement se présente désormais comme suit :

DÉPENSES HT		**RECETTES HT**		
Description des postes de dépenses	**Montant (€)**	**Financeur**	**Montant (€)**	**%**
ITE	105 000,00	**Région Bretagne - Bien Vivre 2023-2025**	**130 000,00**	**17%**
Isolation des combles	3 500,00	*Etat - Fonds Vert 2024*	**200 000,00**	**26%**
Rénovation étanchéité toit terrasse	156 800,00	*Etat - DSIL 2024*	**60 000,00**	**8%**
Remplacement des menuiseries extérieures	85 000,00	Pacte Finistère	**50 000,00**	**6%**
Fenêtres de toit et lanterneaux	16 800,00	Fonds de chaleur	**30 700,00**	**4%**
VMC Simple Flux	14 100,00	CEE Géothermie	**16 100,00**	**2%**
Base : VMC Double flux centralisée	169 900,00	CEE ITE	**8 915,00**	**1%**
Variant : PAC Géothermique	139 300,00	*CEE VMC Double flux*	**6 400,00**	**0%**
Electricité	16 600,00	Autofinancement	**278 885,00**	**36%**
Plâtrerie - peinture	61 000,00			
Charpente - Couverture	13 000,00			
TOTAL	**781 000,00**	**TOTAL**	**781 000,00**	**100%**

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260709-D29_2026-DE

***

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver cette demande de subvention auprès de la Région Bretagne pour la réhabilitation énergétique de l'école et de la bibliothèque de Quéménéven au titre du dispositif « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 ».

***

Fait et délibéré, à Quéménéven,
Les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire, Ronan LE MENN



Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260709-D29_2026-DE